

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille treize, le vingt et un décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 12 décembre 2013

Etaient Présents : Mmes GOT – JUNIN – MM BUSSEREAU – CORSAN – HILLAIRET – PEROCHAIN – PIERRE – PLISSON – QUESSON – TALLIEU.

Délibération N°2013-04- 56 : Commission d'Appels d'Offres

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de désigner Messieurs Daniel HILLAIRET, Maurice PIERRE, Philippe PLISSON, Jacky QUESSON et Madame Pascale GOT, Membres titulaires de la CAO ;

Article 2. de désigner Mesdames Régine JOLY, Nathalie JUNIN et Messieurs Jean-Jacques CORSAN, Yves PEROCHAIN, Jean Pierre TALLIEU, Membres suppléants de la CAO.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 21 décembre 2013

Le Président
Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST

Dominique BUSSEREAU

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.